

## **Le Prix Helmut Kallmann / Helmut Kallmann Award**

Vous êtes cordialement invités par la présente à soumettre des candidatures au troisième prix Helmut Kallmann, présenté par l'Association canadienne des bibliothèques, archives et centres de documentation musicaux et récompensant des services exceptionnels rendus dans le domaine des bibliothèques et archives musicales au Canada. Il n'est pas nécessaire que le candidat et celui qui propose sa mise en candidature soient membres de l'ACBM ou de son organisation affiliée, la Société de musique des universités canadiennes.

Le prix est créé en l'honneur du pionnier de la musicologie canadienne Helmut Kallmann qui fut chef de la division de la musique à la Bibliothèque nationale du Canada depuis les débuts de cette division, en 1970, jusqu'en 1987 ainsi que co-fondateur de la Canadian Music Library Association (prédécesseur de l'ACBM).

### **Critères de sélection**

Le prix s'adresse aux bibliothécaires, archivistes, professeurs et autres qui, au cours de leur carrière, ont contribué d'une façon exceptionnelle dans l'un des domaines connexes à la musique au Canada :

- bibliothéconomie ou archivistique musicales
- développement, préservation et avancement des bibliothèques et archives musicales
- bibliographie, catalogage et activités d'indexation facilitant l'accès aux ressources musicales canadiennes
- recherche et documentation en musicologie canadienne, incluant des publications

This is an open invitation for nominations for the third Helmut Kallmann Award for Distinguished Service relating to music libraries and archives in Canada. The award is presented by the Canadian Association of Music Libraries, Archives and Documentation Centres. Nominators and nominees may or may not be members of either CAML or its affiliated organization, the Canadian University Music Society.

The award is named in honour of Dr. Helmut Kallmann, the pioneering Canadian musicologist who was Chief of the National Library of Canada's Music Division from its inception in 1970 to 1987 as well as co-founder of the Canadian Music Library Association (predecessor of CAML).

### **Criteria**

The award is open to librarians, archivists, academics and others who, over the course of their career, have made outstanding contributions in one or more of the following areas relating to music in Canada:

- music librarianship or the archivist profession
- development, preservation and advancement of music libraries and archives
- bibliography, cataloguing, and indexing activities improving access to Canadian resources

exceptionnelles, ainsi que la promotion et les activités de diffusion.

Les candidats seront évalués selon leurs réalisations, soit au niveau local, régional ou national.

### **Comité de sélection**

Les candidatures seront étudiées par un jury indépendant composé de trois membres de l'ACBM et nommé tous les deux ans par le conseil d'administration de l'association. L'appel des mises en candidatures sera fait dans un délai suffisant pour que le prix puisse être remis durant le congrès annuel de l'ACBM. Des candidatures seront étudiées tous les deux ans. Le jury choisira un seul récipiendaire ou n'en choisira aucun s'il juge qu'aucune candidature n'est méritoire cette année-là. En plus d'évaluer les candidatures proposées, le comité se réserve le droit de faire ses propres vérifications et d'obtenir des références en faveur de candidats jugés dignes d'intérêt. On ne peut proposer sa propre candidature. Dans l'éventualité où un membre du comité du prix Helmut Kallmann serait mis en nomination, le conseil d'administration de l'ACBM nommerait alors un membre substitut pour siéger au comité du prix Helmut Kallmann.

Le prix sera présenté au cours du congrès de l'ACBM qui se tiendra à Lethbridge en mai 2004.

### **Présentation des candidatures**

Les candidatures peuvent être présentées de *deux* façons.

- Canadian musicology research and documentation, including outstanding publications, promotion and dissemination activities.

Candidates will be assessed on their achievements at either the local, regional or national level.

### **Committee Guidelines**

Nominations will be reviewed by an independent jury of three CAML members appointed by the Board. The call for nominations will be made in time for the award to be presented at the CAML annual meeting/conference. Nominations will be considered every two years. The jury will select a single recipient, or none if it considers none deserving for that year.

In addition to considering the nominees, the committee reserves the right to conduct their own investigations and seek out referees for worthy candidates. Self-nominations will not be considered. In the event that a member of the Kallmann Award Committee is nominated, the CAML Board will appoint an alternate CAML member to serve on the Award Committee.

The next award will be presented during the CAML conference in Lethbridge in May 2004.

### **Submission of Nominations**

Nominations are to be submitted in *two* ways.

1. Par courriel à : Diane Peters, Wilfrid Laurier University: dpeters@wlu.ca

2. Par la poste à : Comité du prix Helmut Kallmann, a/s Division de la musique, Bibliothèque et archives Canada, 395, rue Wellington, Ottawa K1A 0N4

Les mises en candidature doivent inclure :

- un exposé signé par la personne qui présente un candidat et soulignant ses réalisations en regard des critères de sélection
- toute autre documentation pertinente, incluant le curriculum vitae du candidat, lettres de référence, etc.
- adresses et coordonnées complètes du candidat et de la personne qui le propose.

**Date d'échéance des mises en candidature:  
le 30 janvier 2004.**

1. Send an e-mail to: Diane Peters, Wilfrid Laurier University dpeters@wlu.ca

2. Mail a paper copy to: The Helmut Kallmann Award Committee, c/o The Music Division, Library and Archives Canada, 395 Wellington St., Ottawa K1A 0N4

Nominations should consist of:

- a signed statement by the nominator, outlining the achievements of the nominee as they relate to the above criteria
- other supporting documentation, including the curriculum vitae of the nominee. Letters of reference may also be appended
- full address and contact information for both the nominator and nominee.

**Nomination deadline: January 30, 2004.**